

BAREME HONORAIRES TRANSACTION TTC*

Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. **A l'exclusion du Neuf (VEFA).**

*Barème conseillé au 01/04/2017.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant et possède son propre barème, contactez-le pour l'obtenir.

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

| Prix Net Vendeur | Honoraires |
|-----------------------|------------------|
| De 1 à 100 000 € | Forfait 10 000 € |
| 100 001 € à 300 000 € | 7 % |
| 300 001 € à 700 000 € | 6 % |
| + 700 000 € | 5 % |

**Tranches non cumulatives.
Avec un minimum de perception de 4 000 € TTC.**

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.